Blagnac, le 20 novembre 2026,

Handicap : Aéroport Toulouse-Blagnac concrétise ses engagements pour une entreprise plus inclusive



À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), Aéroport Toulouse-Blagnac fait le point sur les actions menées en faveur de l'inclusion professionnelle. Un an après la signature de sa convention avec l'Agefiph, l'aéroport poursuit ses actions pour favoriser le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce jeudi 19 novembre, une journée de sensibilisation et de découverte des métiers mobilise les salariés et les entreprises de la plateforme aéroportuaire.

Une politique handicap structurée avec l'Agefiph

En novembre 2025, Aéroport Toulouse-Blagnac signait avec l'Agefiph une convention de développement de l'emploi pour une durée de trois ans. Ce partenariat prévoit une quarantaine d'actions jusqu'en octobre 2028, principalement autour du recrutement, de l'intégration, du maintien dans l'emploi et de la sensibilisation des équipes.

En 2025, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap au sein d'ATB s'établissait à 6,26 %. L'entreprise s'est fixée pour objectif de recruter trois collaborateurs reconnus travailleurs handicapés chaque année.

Des actions concrètes pour favoriser l'inclusion professionnelle

Depuis la signature de cette convention, ATB a renforcé ses partenariats avec l'Agefiph, Cap Emploi et AKTO pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux métiers aéroportuaires. ATB participe notamment à des forums de recrutement, organise des actions de découverte des métiers et adapte ses pratiques pour mieux prendre en compte les besoins des candidats.

En interne, l'aéroport poursuit l'accompagnement individualisé de ses collaborateurs, notamment à travers l'aménagement des postes de travail et le maintien dans l'emploi. Des formations sont également déployées auprès des équipes RH, des représentants du personnel et des ambassadeurs RSE/Handicap, avant d'être élargies aux managers.

Cette politique se traduit également dans les achats responsables, avec un recours de plus en plus fréquent aux entreprises du secteur protégé et adapté et l'intégration progressive de critères d'inclusion sociale dans le choix des fournisseurs et des prestataires.

« Le handicap prend des formes très diverses et reste souvent invisible. Notre rôle d'employeur ne se limite pas à recruter : nous devons aussi permettre à chacun de travailler et d'évoluer dans de bonnes conditions. Cela passe par des adaptations concrètes, mais aussi par une meilleure connaissance du handicap au sein des équipes. Avec cette démarche, nous voulons inscrire l'inclusion dans nos pratiques quotidiennes et y associer progressivement les entreprises de la plateforme aéroportuaire. », déclare Marie Lambert-Sauvage, Secrétaire Générale d'Aéroport Toulouse-Blagnac.

Le 19 novembre, une mobilisation collective autour du handicap



Ce jeudi 19 novembre, les collaborateurs d'ATB et les entreprises de la plateforme aéroportuaire ont été invités à participer à plusieurs animations autour du handicap.

Le Stade Toulousain Handisport et plusieurs de ses joueurs étaient présents pour proposer des démonstrations et des initiations au rugby fauteuil. Une animation interactive *Brain Box* permettait également aux participants de découvrir les différentes formes de handicap, visibles ou invisibles, et de déconstruire les idées reçues.

Cette journée a aussi été marquée par la participation d'ATB à l'opération nationale DuoDay, avec une dizaine de duos constitués au sein de l'entreprise. Le principe : permettre à des personnes en situation de handicap de partager le quotidien de professionnels de l'aéroport et de découvrir leurs métiers.

Cette année, plusieurs entreprises de la plateforme aéroportuaire ont également participé à l'opération, permettant à davantage de personnes en situation de handicap de découvrir les métiers et les environnements de travail de l'aéroport.


entreprise
handi-accueillante